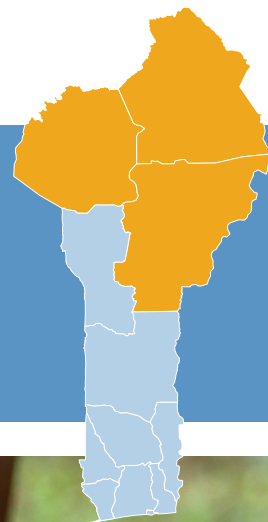




PROGRAMME D'APPUI À LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE (PROFAR 2)



SECTEUR | Éducation, formation et emploi

DURÉE | Décembre 2022 - décembre 2027 (60 mois)

POPULATIONS CIBLES

Jeunes bénéficiaires des formations techniques agricoles

POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

Stratégie nationale de l'enseignement et la formation techniques et professionnels

ANCRAGE INSTITUTIONNEL

- Agence de développement de l'enseignement technique ;
- ministère des Enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle.

BUDGET | 33 MEUR

- Agence française de développement (AFD) : 30 MEUR ;
- Coopération luxembourgeoise : 3 MEUR.



Il s'agit du second projet du portefeuille luxembourgeois au Bénin ayant débuté à travers une coopération déléguée à l'AFD. Cette approche a permis, d'une part, de se positionner sur les secteurs d'intervention ciblés par la Coopération luxembourgeoise au Bénin et, d'autre part, de décaisser des fonds dès 2022.

Au Bénin, la majorité des personnes sous-employées – équivalentes à des employés subalternes – sont des femmes, des personnes issues du milieu rural, en situation d'auto-emploi avec de faibles niveaux d'éducation et sont principalement engagées dans le secteur agricole qui reste le principal pourvoyeur d'emplois (42 % des emplois). Dans ce contexte, le gouvernement béninois a souhaité promouvoir l'accès à l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) afin d'accroître la masse de compétences techniques et professionnelles nécessaires au développement du pays.

L'intervention en formation agricole et rurale s'inscrit dans une approche territoriale du développement rural, avec un appui à la stratégie nationale de l'EFTP dans le cadre du programme agricole. Le Bénin a adopté un nouveau modèle de formation professionnelle agricole, élargissant l'offre au-delà des lycées techniques agricoles à travers la création d'écoles professionnelles de formation agricole ciblant principalement les exploitants déjà en activité et les formations pré-bac.

Démarré en décembre 2022, le ProFAR 2 a pour objectif d'étendre les opportunités d'accès des jeunes béninois à un travail décent dans le domaine agricole et rural, en particulier dans les territoires du nord du Bénin, via le soutien à la mise en place de parcours de qualification orientés vers le développement social et économique du pays. Le projet fait suite au ProFAR 1, toujours en cours, qui est articulé autour des mêmes axes et qui appuie des établissements de formation majoritairement situés dans le pôle de développement agricole n°2.

Le ProFAR 2 est développé et mis en œuvre par l'AFD. La contribution de la Coopération luxembourgeoise finance les composantes 2 (ingénierie de la certification, de la formation et de l'insertion) et 3 (mise en place du cadre de concertation dans le PDA 1) du ProFAR 2. La composante 1 (la construction et l'équipement des lycées techniques agricoles) est prise en charge par un crédit de l'AFD.

Les principaux résultats atteints par le projet peuvent être résumés comme suit :

Sur la composante 2: ingénierie de la certification, de la formation et de l'insertion

- la finalisation de l'actualisation du répertoire des métiers agricoles ;
- la poursuite du déploiement des dispositifs des certificats de qualification aux métiers et des certificats de qualification professionnelle dans l'agriculture ;
- la poursuite du programme de recherche sur les apprentissages paysans, engagé avec les universités et laboratoires nationaux ;
- la mise en place de formations dans les domaines de la gestion durable des terres, de l'agroécologie et de l'élevage climato-résilient ;
- le développement de formations agricoles courtes à destination des populations vulnérables ;
- la mise en place du Fonds d'appui à l'insertion des jeunes.

Sur la composante 3: mise en place du cadre de concertation dans le pôle de développement agricole n°1

- l'enregistrement des premiers résultats du programme de recherche sur les apprentissages paysans par le consortium des laboratoires de recherche béninois (LADYD et LASDEL) ;
- la mise en place d'un cadre de concertation territorial avec les acteurs de la formation agricole et rurale à travers des comités territoriaux.

De fortes synergies sont prévues avec le Projet de formation et insertion professionnelle agricole dans le pôle de développement agricole n°4, dont la formulation a démarré en avril 2025, notamment sur les volets formation technique agricole, gouvernance des institutions et passerelles vers l'insertion des jeunes formés. La mobilisation du LASDEL constitue également un levier important. Les résultats de ses recherches pourraient alimenter les activités du projet de formation et d'insertion professionnelle agricole et rurale du Borgou sud, de la Donga, du Zou et des Collines. Aussi, des synergies sont à exploiter avec le programme Finance inclusive et innovante, en particulier en matière d'inclusion financière et d'accès aux financements pour les jeunes diplômés – à travers le Fonds national de développement agricole – ainsi que d'éducation financière au profit des populations agricoles.



LUXDEV

Bureau Bénin | Zongo Ehuzu | Rue 5090 villa n°160 | Cotonou - BÉNIN
Email: office.benin@luxdev.lu



MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

En partenariat
avec



LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



LUXDEV
Luxembourg
Development Agency